

Observation n°207

Déposé le 29 Juillet 2022

Par MARE François

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

En tant que Président de la SCIC Sud Energia, je souhaite vous faire part de mon avis très favorable au projet Véol.?

Au regard de l'urgence climatique, des tensions liées à la guerre en Ukraine, et alors même que les grands énergéticiens -Total-Energies, EDF, ENGIE, ceux-là même qui n'ont cessé de minorer le dérèglement climatique - nous alertent sur le fait que l'augmentation du prix de l'énergie menace la cohésion de nos sociétés, je ne peux que constater que le projet éolien citoyen de Verrières me semble d'intérêt général.

Ce projet est un projet local, municipal, citoyen : ce n'est pas un projet industriel hors-sol dont les retombées économiques et financières partiront on ne sait où, c'est un projet de territoire, une ressource locale en termes de production, de retombées économiques, d'emploi et de fiscalité. Faisons en sorte que Véol devienne :

- Un laboratoire d'innovation économique et sociale qui permette d'amorcer le cycle vertueux de la sobriété énergétique, un projet dont les revenus permettront de financer des initiatives locales orientées prioritairement vers la sobriété énergétique, l'isolation des passoires thermiques, la mobilité douce et partagée, les surcoûts d'investissement nécessaires pour les projets d'économies d'énergie à l'échelle locale ; ?

- Un laboratoire de science participative et de protection de la faune, en contribuant aux mesures nécessaires à la limitation des impacts sur l'avifaune pour mieux apprendre à préserver la biodiversité et gérer les conflits d'usages. ?Conscient et informé des enjeux (pour l'avifaune), grâce notamment à la LPO, je ne pense pas qu'il puisse y avoir de projets énergétiques sans que le risque 0 ne soit appréhendé, sans inconvénients, ni nuisances. Pour autant il doit être rappelé que le processus de production d'électricité par le vent n'est nullement polluant par nature, contrairement à beaucoup d'autres.

Si les enjeux de biodiversité sont forts, ?les impacts ne sont pas inéluctablement considérables : en tout état de cause, il n'y a pas de certitude scientifique même s'il reste en cela une probabilité.?

Quant aux enjeux paysagers, ils semblent à présent un peu superficiels au regard de l'urgence climatique et d'un prix du MWh électrique importé qui frise les 500€ contre moins de 50€ en 2021, et surtout ont du mal à masquer d'autres intérêts chez ceux qui les font valoir, Cf l'article du Monde du mercredi 29 juin 2022 intitulé « Derrière les anti- éoliennes, une galaxie influente et pro-nucléaire » dans lequel est cité le Céréme, (Cercle d'Etudes Réalités Ecologiques et Mix Energétique). Or, nous retrouvons dans la gouvernance du Céréme l'un des opposants locaux les plus actifs au projet de Verrières, responsable de nombreuses associations et signataire multi-cartes de plusieurs observations défavorables dans cette enquête publique.

A la lecture de mon propos, vous comprendrez monsieur le Commissaire Enquêteur, que je ne peux être que très favorable à ce projet local et citoyen.
